

## **Autochtonie et intégration des Amériques**

Kwé kwé! Bonjour! Good afternoon!

Tout d'abord, je tiens à remercier les organisateurs de cette conférence de m'avoir invité, plus particulièrement merci à Lucie Lamarche du Centre d'Études sur le Droit international et la Mondialisation de l'UQAM. Le titre de ma conférence est **Autochtonie et intégration des Amériques**, mais j'y ajouterai ceci : **Autochtonie et intégration des Amériques: un paradoxe.**

En effet, comment peut-on associer le mot **autochtonie** au mot intégration quand dans les faits, ce que l'on constate dans les Amériques, c'est l'exclusion des peuples autochtones?

*In many countries of the Americas, Indigenous peoples, when they're not simply ignored are excluded from the system; and the efforts of some countries to continue this exclusion is not reassuring.*

*The word "integration" means to include in a greater entity. Therefore, the inclusion of Indigenous peoples is necessary for a true integration of the Americas. But of course, it all depends on which point of view you look at this issue.*

*From an Indigenous point of view, the integration of the Americas signifies the fear of continuing to be ignored and this, in a greater entity.*

*This signifies also, the fear to see our Human Rights violated with the endorsement of the State, the fear of seeing continued violations of our rights on lands and resources.*

*From an Indigenous peoples point of view, we can ask why an integration of the Americas and for whom?*

Ce que l'on peut comprendre de ce projet, c'est qu'il est de nature commerciale avant tout et que le reste doit suivre... et concorder. Ceux qui ne suivent pas et ceux qui ne concordent pas sont marginalisés et exclus.

Bien entendu, si on se place d'un point de vue étatique on peut dire : «Régions nos problèmes avant et après on s'occupera d'eux... En espérant qu'ils ne viennent pas nous déranger parce que là, ça devient un problème.»

Les revendications des peuples autochtones dérangent. Ces revendications exigent que l'on regarde les choses autrement et que l'on fasse les choses autrement. Elles exigent que l'on repense notre façon de cohabiter, elles exigent un partage équitable du territoire et des ressources naturelles qui, enfin, ne font toujours pas partie du plan d'intégration des Amériques.

Dans ce grand projet d'intégration des Amériques, il est malvenu pour les autochtones de parler de droit à l'autodétermination et de droit d'occupation du territoire car cela ne cadre pas avec les projets de développement. Finalement, on a l'impression que les autochtones sont de trop dans les Amériques.

*If we look at history, weren't there attempts to annihilate Indigenous peoples in some countries? Even today, there are assassinations, disappearances and displacements. Or, some countries have simply chosen to ignore the existence of Indigenous peoples.*

*For example, here in Canada, First Nations had been ignored for a long period of time. And then, at the beginning of the 20th century, because First Nations could not adapt to this new way of life that was imposed on them by the State, the situation was rapidly referred to as "the Indian problem".*

Il faut dire qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le gouvernement du Canada avait adopté la Loi sur les Indiens, qui s'appelait au départ « l'acte de colonisation des Sauvages ». La Loi sur les Indiens, qui est un législaton des plus colonialistes, a confirmé le statut légal inférieur des premières nations et a placé les « Indiens » - selon le vocabulaire utilisé dans la Loi - sous la tutelle de l'État.

Pour la société dominante, le cas des Indiens est réglé et on n'en parle pas.

De nos jours, les discussions sur les autochtones provoquent souvent des tensions, quand on parle de notre histoire, cela crée un malaise. On n'aime pas parler d'histoire quand il s'agit des autochtones, parce que forcément on parle d'une histoire qui n'est pas très reluisante. Et bien des gens préfèrent parler au présent: «Ils étaient là peut-être... mais aujourd'hui c'est chez-nous et ne venez pas nous « écœurer » avec vos droits ancestraux.» Cela peut vous paraître un peu gros, mais je caricature à peine.

Aujourd'hui, la Loi sur les Indiens est encore en vigueur. Les problèmes sont plus aigus, la majorité des réserves indiennes sont écrasées sous le poids des problèmes sociaux et « gérer le problème » coûte cher. Le gouvernement du Canada multiplie les efforts pour tenter d'actualiser sa Loi sur les Indiens, mais la plupart du temps ces efforts sont vains, en voulant résoudre un problème on en crée un nouveau. Le gouvernement devrait se rendre à l'évidence que ce sont les fondements même de la Loi sur les Indiens qui causent problème.

Pourtant en 1991 le Canada, reconnaissant l'ampleur du problème, mandatait une Commission Royale pour étudier la question et pour proposer des solutions.

Cinq ans plus tard, en remettant leur rapport les co-présidents de la Commission Royale sur les peuples autochtones déclaraient ceci : «Cette grande démocratie qu'est la nôtre prétend être généreuse et fait valoir avec fierté son respect pour les droits et les lois. Il sied donc mal à une telle démocratie d'ignorer - comme elle l'a fait tout au long de son histoire- la relation contractuelle qu'elle a établie avec les Autochtones et qui a permis à notre pays d'exister.»

Ils déclaraient aussi : «La façon dont le Canada traite ses autochtones se résume à un gigantesque gaspillage de potentiel, d'argent et de vies humaines.»

*The government of Canada's response to the Commission's recommendations was slow to come and vague.*

*Has the situation of First Nations in Canada gotten better since? Maybe for a small number that signed some agreement on economic development. But as for the living conditions of First Nations in general and the recognition of the right to self-determination... there is no progress.*

*First Nations are claiming control over their lives, over their institutions and over their land. And in response, the Canadian government concedes very little except when forced by the courts.*

*At the United Nations, if we look on how the decade of Indigenous peoples is coming to an end, it is rather sadening. After eight years of arduous discussions, the Working Group on the Draft Declaration on the Rights of Indigenous peoples has adopted only two of the forty-five Articles.*

*And at the last session in September 2003, Australia with the support of Canada proposed drastic changes to the text of the Declaration in regard to the section dealing with rights to lands. The proposed "Alternate Language" would lower the standards included in the text.*

*United States and United Kingdom's support for this proposal is not surprising. But the fact that Canada would associate itself with such a manoeuvre raises serious questions. One can only ask what are the real intentions of the government of Canada?*

*In reaction to this proposal, indigenous organizations have stated and I quote: "From the outset, we find it disturbing that Australia and Canada would seek at this late date a wholesale re-draft of existing provisions. Overall, their suggested changes would seriously undermine the careful contextual bases for Indigenous land and resource rights that has been developed by the Working Group on Indigenous Populations and approved by what is now known as the Sub-Commission on the Promotion and Protection of Human Rights.*

*It is difficult to know what motivates Australia and Canada in suggesting such far-reaching changes. In part, it may be to continue to deny Indigenous peoples our full rights to lands and resources consistent with our right to self-determination."*

L'attitude du gouvernement du Canada est fort décevante et j'ose espérer qu'il en sera autrement de sa participation au sein de l'Organisation des États Américains (OÉA).

Les organisations autochtones des Amériques souhaitent que le Canada, en tant que pays membre de l'OÉA, fasse preuve de leadership en ratifiant la Convention américaine relative aux droits de l'homme. On sait que le Canada a récemment ratifié la Convention interaméricaine contre le terrorisme qui a été adoptée par l'OÉA en 2002. Mais pour des raisons obscures, il tarde à ratifier les conventions et protocoles relatifs aux droits de la personne qui ont été adoptées par les États membres de l'OÉA.

Plusieurs sont d'avis que l'adhésion du Canada à ces conventions permettrait de faire des avancés sur le plan des droits humains et que le système interaméricain se retrouverait enrichi et renforcé.

*For Indigenous peoples rights organizations, in the context of the Americas, and more particularly with the implementation of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the ratification of the American Convention and the Additional Protocol on Economic, Social and Cultural Rights, known as the San Salvador Protocol is crucial.*

*This would provided considerable means to ensure the respect of the right of Indigenous Peoples to self-determination, rights to lands and the protection of their culture, heritage, and intellectual property.*

*On the issue of land property, a recent decision of the Inter-American Court of Human Rights marked an advance in international jurisprudence on the recognition of right to property and recognition and protection of indigenous land and resource rights: "In the *Awas Tigni vs. Nicaragua* case, the Inter-American Court of Human Rights found that the Government of Nicaragua violated the property rights of the indigenous Community of Awas Tigni when it granted a concession to a foreign company to log on the Community's traditional lands without consulting with the community and obtaining its consent."*

*In regards to the rights of Indigenous women, many Indigenous women's rights organizations strongly believe that Canadian ratification of the American Convention on Human Rights would help strengthen the protection of women's rights.*

*In a brief submitted to the Canadian government, the Quebec Native Women's Association urged Canada to ratify the American Convention and also insisted on the necessity for ratification of the Inter-American Convention on the Prevention, Punishment, and Eradication of Violence against Women, known as the "Convention of Belém do Para".*

*According to the Association, the Convention of Belém do Para, if ratified, would be a useful addition to the existing standards that prohibit violence against women in the communities, and provide additional remedies for victims of violence.*

Donc, dans un contexte des Amériques, les outils de défense des droits de la personne contenus dans le système interaméricain sont essentiels pour les peuples autochtones. Mais, bien sûr ce n'est là qu'un élément qui leur permettrait d'avoir une certaine emprise sur l'intégration des Amériques. Pour une réelle « intégration », les États ont le devoir de négocier avec les peuples autochtones et d'établir de nouvelles règles de cohabitation. En ce sens, les États devront faire plus, les États devront faire mieux.

Bien sûr dans certains pays d'Amérique il y a des avancées; mais tous ces gains, toutes ces victoires des peuples autochtones sont le résultat de batailles acharnées, au prix de frustrations, de sacrifices et de pertes de vies humaines. Pour leur survie, pour enfin atteindre un niveau de vie adéquat, les peuples autochtones doivent pouvoir exercer leur droit à l'autodétermination et ce droit à l'autodétermination implique qu'on y associe terres et ressources.

À maintes reprises les peuples autochtones ont réclamé que les États reconnaissent enfin le droit à l'autodétermination avec tout ce que cela comporte. À maintes reprises les peuples autochtones ont manifesté leur désir d'être partie prenante aux décisions qui les concernent.

On ne doit surtout pas percevoir les revendications des peuples autochtones comme une opposition à l'épanouissement de la société dominante. Que ce soit sur la gestion du territoire, la gestion des ressources, la gestion des forêts et de l'eau, les revendications des peuples autochtones visent la protection et la préservation de notre écosystème, en cela, elles visent la survie et le bien commun de l'humanité.

En terminant, pour reprendre la métaphore, on ne pourra pas « Construire les Amériques » si on en néglige les fondations. L'autochtonie est intrinsèquement lié aux Amériques. Les peuples autochtones appartiennent à cette terre, on dit : «*we are the land and the land is us.*» Ainsi, pour une réelle intégration des Amériques il s'avère essentiel d'inclure la vision des peuples autochtones. Il s'avère essentiel de tenir compte de nos aspirations quant à une vie meilleure, empreinte de respect et de dignité.

Migwetch! Merci! Thank you!